



Spécial budget 2015

Voici maintenant 6 ans que la France est plongée dans une crise économique et financière sans précédent par son ampleur et sa durée. Notre économie stagne avec une croissance nulle. Le nombre de demandeurs d'emplois ne cesse de croître atteignant à ce jour un record historique. Nos industries, nos entreprises souffrent et chaque jour voit son cortège de dépôts de bilans et de liquidations. L'endettement du pays atteint un montant historique quasi identique au montant de notre produit intérieur brut.

” L'État réduit ses dotations aux collectivités (dotation globale de fonctionnement) de 11 milliards d'euros en 3 ans.”

L'État s'est engagé vis-à-vis de l'Europe, tout comme la Grèce, puis l'Espagne, l'Italie... à réduire sa dette et ramener le taux d'endettement à 3 %. De nombreuses mesures se sont succédées visant à augmenter de façon inconsiderée les impôts, les taxes ; ce sont les classes moyennes qui supportent la plus grosse partie de ces hausses d'impôts.

L'État cherche par tous les moyens à diminuer ses dépenses publiques et tout naturellement les collectivités territoriales : régions, départements, communes et intercommunalités se sont vues amputer d'une grosse partie des recettes que leur versait l'État. De plus, celui-ci n'a pas hésité à faire financer ses réformes par les collectivités. Ce sont bien les communes qui supportent financièrement la réforme des ryth-

mes scolaires. Cela représente une charge nouvelle pour notre commune de plus de 70 000 euros.

Dans le même temps, l'État réduit ses dotations aux collectivités (dotation globale de fonctionnement) de 11 milliards d'euros en 3 ans.

Les communautés de communes ou d'agglomération sont dans la même situation ; leurs recettes diminuent et leurs dépenses obligatoires augmentent.

Depuis toujours et jusqu'au 30 juin 2015, ce sont les services de l'État qui instruisent gratuitement les demandes d'autorisation et de déclaration en matière d'urbanisme (exemple : permis de construire). À compter du 1^{er} juillet 2015, les communes devront se débrouiller elles-mêmes et trouver des prestataires privés ou mutualiser leurs moyens pour recruter des personnels qualifiés pour effectuer ces tâches. Pour Escaudœuvres, c'est une dépense nouvelle de l'ordre de 12 000 euros par an. Cette liste n'est bien entendu pas exhaustive.

En engageant la réforme territoriale, l'État va mettre en œuvre : la diminution du nombre de régions (13 au lieu de 22), la suppression à plus ou moins court terme (horizon 2020) des Départements dont les compétences notamment en matière d'aide sociale, de voiries, seraient transférées aux agglomérations et aux métropoles, le regroupement autoritaire des communautés de communes, des communau-



tés d'agglomérations pour créer de grandes structures, la suppression des communes en les intégrant d'office à ces nouvelles entités. Le processus est en route et va s'accélérer, ce qui entraînera notre perte d'identité et fera disparaître ce que nos politiques appelaient il y a quelques dizaines d'années le modèle français.

En réformant en profondeur la carte territoriale de la France, l'État a dans un premier temps annoncé des économies considérables chiffrées en milliards d'euros ; or le discours a changé puisque bon nombre d'économistes de renommée mondiale s'accordent à dire que ces profonds changements ne généreront que peu d'économies !

La situation financière des communes est plus que préoccupante sans parler de leurs avenir et de leurs disparitions à plus ou moins court terme.

Nous sommes amenés depuis plusieurs années à maîtriser nos dépenses de fonctionnement. Nous y parvenons, certes, mais le montant des économies réalisées est toujours inférieur au montant de la diminution de nos recettes. C'est donc à une impossible équation qu'il faut s'attaquer. Les élus se sont toujours attachés à soutenir le sport, la culture, l'éducation, le bien-être de la population... La situation socio-économique est telle que nous allons devoir prendre des mesures qui vont à l'encontre de ce que je viens d'évoquer.

- Pourrons-nous continuer à organiser 6 centres de loisirs l'été ?
- Pourrons-nous continuer à aider nos associations locales comme nous le faisons jusqu'à présent ?
- N'allons-nous pas devoir continuer de supprimer certaines actions en direction des aînés ou des mamans au Centre Communal d'Action Sociale ?
- N'allons-nous pas devoir revoir les festivités dans la commune en diminuant leur nombre ?
- Allons-nous pouvoir continuer à entretenir tous nos bâtiments communaux comme c'était le cas jusqu'à présent ?
- Allons-nous pouvoir continuer à investir si nous ne percevons plus de subventions de l'État, du Département, de la Région ?

Les investissements prévus pour la période 2014-2020 ne pourront se faire que si nous recevons les soutiens financiers attendus.

” Si nous voulons avoir un budget 2015 en équilibre, c'est environ 300 000 euros que nous devons économiser pour compenser les pertes de recettes.”

D'ores et déjà, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, à l'unanimité, avec l'assentiment des membres du bureau municipal, a décidé un certain nombre de mesures qui, je l'espère, ne seront que temporaires :

- Suppression cette année des colis de Noël, des cartes cadeaux de fin d'année aux mamans, avec toutefois le maintien de l'aide aux indigents et aux personnes handicapées.
- Il n'y aura pas de cérémonie des vœux du Maire en janvier 2015 tout comme il n'y a pas eu d'inauguration du marché de Noël.

Ces quelques mesures représentent à elles seules une économie d'environ 70 000 euros.

Votre conseil municipal va être encore plus vigilant dans tous les domaines afin de réaliser le maximum d'économies.

Si nous voulons avoir un budget 2015 en équilibre, c'est environ 300 000 euros que nous devons économiser pour compenser les pertes de recettes.

Il est hors de question d'augmenter les impôts locaux.

Chacune et chacun d'entre vous doit participer à l'effort entrepris ; c'est d'ailleurs pour cela que vous serez invités en début d'année 2015 à assister à des réunions publiques consacrées à la préparation du budget 2015.

En espérant de tout cœur que l'avenir sera plus souriant.

Patrice ÉGO,
Maire d'Escaudoèvres.

